

domaine économique. D'importantes mesures ont été prises pour protéger l'environnement dans le Protocole de Montréal sur les substances qui appauvrissent la couche d'ozone, et dans les négociations, maintenant terminées, sur un protocole relatif au contrôle des émissions d'oxydes d'azote. Le Canada a par ailleurs poursuivi ses efforts en vue de faire l'accord sur les questions du droit de la mer et du droit spatial au sujet desquelles un consensus international ne s'était pas encore dégagé.

Au cours de l'année financière 1987-1988, le très honorable Joe Clark a été secrétaire d'État aux Affaires

extérieures. Le 3 mars 1988, le portefeuille de l'honorable Monique Landry, ministre des Relations extérieures, a été étendu au Développement international en reconnaissance de l'importance croissante que le gouvernement accorde à l'aide au développement dans un monde de plus en plus interdépendant où tous doivent assumer leur part du fardeau. Le 31 mars 1988, l'honorable John Crosbie a été nommé ministre du Commerce extérieur en remplacement de l'honorable Pat Carney.